

Journal de la CGT du Ministère des Armées et des Sociétés et Établissements Fédérés à la FNTE pour les fonctionnaires, contractuels et ouvriers de l'état, salariés en convention collective et retraités



## ■ Édito

Jamais les grandes fortunes ne se sont autant gavées que sous la présidence macroniste. Pendant que les dividendes explosent, que les milliardaires voient leurs profits atteindre des sommets indécents, la barre des 10 millions de pauvres est franchie. Voilà le véritable bilan d'un pouvoir au service des puissants.

La France, 6ème puissance mondiale, est redevenue un pays d'héritiers et de privilégiés. 60 % du patrimoine est désormais transmis dès la naissance, concentré entre les mains de quelques milliers de familles. Pour la majorité, c'est l'insécurité sociale, la précarité et les fins de mois difficiles voire impossibles. Pour une minorité, c'est la rente, les avantages fiscaux et les cadeaux à répétition. Ce système n'a rien d'une fatalité. Il est le résultat de choix politiques : suppression de l'ISF, réforme de l'assurance chômage, attaques contre les retraites, privatisations, blocage des salaires, répression des mouvements sociaux... Comprimer les droits du monde du travail pour préserver les profits d'une minorité.

Face à cette politique de classe, la CGT affirme qu'un autre chemin est possible : celui du partage des richesses, de la justice sociale, de l'augmentation des salaires, de la défense des services publics et des droits des travailleurs.

Nous refusons que la valeur créée par le travail continue de nourrir les profits d'une poignée de privilégiés.

L'heure est à la mobilisation, à la solidarité, à la lutte. Ensemble.

Cette année marque les 130 ans de la CGT et les 80 ans de la Sécurité sociale. Deux anniversaires qui rappellent une vérité essentielle : rien n'a jamais été obtenu sans combat collectif. Ces victoires, arrachées par des générations de travailleuses et de travailleurs, sont aujourd'hui menacées par le libéralisme décomplexé d'un pouvoir au service des riches.

Alors, à l'image de celles et ceux qui nous ont précédés, continuons le combat et faisons entendre la voix du monde du travail, pour la dignité, pour la solidarité, pour l'égalité, pour la justice sociale.

Regardons en arrière avec fierté, mais surtout, regardons en avant avec confiance.



## ■ Sommaire

**Page 2 :** Édito

**Page 3 :** Actualité revendicative  
- Les 80 ans de la Sécurité sociale

**Pages 4, 5 :** Dossier

- L'âge de la CGT...

**Pages 6, 7 :** Vie syndicale

- Déplacement du Bureau Fédéral à Bourges  
- Montreuil : conférence des Secrétaires Généraux  
- Congrès AIA Clermont-Ferrand  
- Congrès Naval Group Ruelle  
- Congrès BdB Pau Bayonne Dax

### Hommage à Stéphane Créach



Si c'est tous ensemble que nous faisons la CGT, il est des camarades qui laissent une empreinte très forte par leur implication. C'est le cas de notre camarade Stéphane qui aura œuvré sans relâche et à tous les niveaux de l'organisation pour que vivent le progrès social, les revendications et les positions de la CGT, notamment sur les questions de défense. Tour à tour plus jeune Secrétaire Général de l'Arsenal de Brest, 1er DSC de Naval Group, membre de la Direction Fédérale et très impliqué dans l'activité en territoire, Stéphane était un maillon essentiel de la CGT. Merci pour tes combats camarade, repose en paix.

0€50

**Le Travailleur de l'État**

Responsable de la publication : Eric Brune  
263 rue de Paris, case 541 - 93515 Montreuil CEDEX  
trav-etat@cgt.fr



N° CPPAP : 0326 S 06424  
Imprimé et routé par Rivet Presse Edition  
87000 Limoges

## ■ Actualité revendicative

### Les 80 ans de la Sécurité sociale



**Si l'année 2025 marque les 130 ans de la CGT, elle est aussi l'année anniversaire d'une autre grande dame : la Sécurité sociale. Jalon essentiel dans l'histoire sociale et économique de notre pays : les 80 ans de la Sécurité sociale.**

Crée en 1945, mise en place par Ambroise Croizat, Ministre communiste du travail, la Sécurité sociale est le fruit d'une lutte collective pour garantir des droits fondamentaux à chaque citoyen. Elle a vu le jour dans un contexte de reconstruction d'après-guerre, où l'objectif était de construire une société plus juste et solidaire. Solidarité entre travailleurs et retraités, entre malades et bien-portants, entre avec et sans emplois, entre avec ou sans charges de famille, bref pour être protégés toute notre vie en étant toutes et tous acteurs de cette solidarité. Aujourd'hui, il ne s'agit pas de célébrer cet héritage, mais bien de réfléchir ensemble aux défis actuels et à l'importance de reconquérir ces droits, nos droits, face à des attaques incessantes.

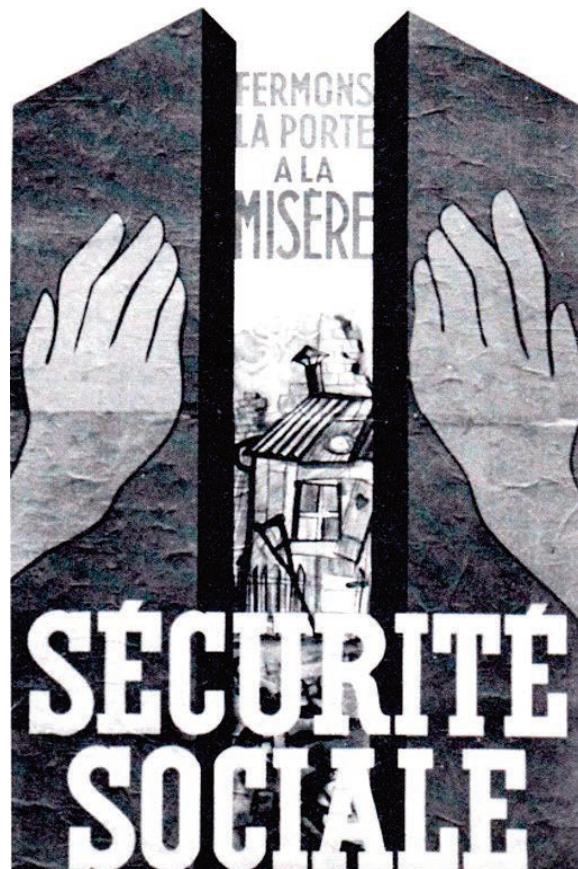
« De chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins », c'est le principe de base de la Sécurité sociale, dont la cotisation doit demeurer la clé de voûte du financement. Salaire socialisé, elle rémunère le travail. Même la cotisation dite « employeur » est une partie indissociable du salaire, dont l'entreprise n'est que la collectrice. La cotisation sociale est automatiquement affectée au financement de la Sécurité sociale, au contraire de l'impôt dont l'affectation, décidée par le parlement, peut

changer chaque année. Il est impératif de conserver ces ressources sûres pour la Sécurité sociale. Or, depuis les années 1990, les exonérations compensées par l'État et la création de nouveaux impôts tendent à fiscaliser les ressources : les cotisations sociales ne représentent aujourd'hui plus que 59 % des recettes du régime général. Cette évolution dévalorise le travail en le privant d'une partie de sa rémunération. En portant sur les bas salaires, ces exonérations incitent, en outre, les entreprises à tasser les rémunérations vers le bas, ce qui aboutit à nier les qualifications. C'est pourquoi la CGT appelle à la suppression des exonérations. Elle demande aussi l'intégration dans le calcul des cotisations de toutes les formes de rémunérations qui en sont actuellement exonérées (épargne salariale, intéressement, stock option, primes des fonctionnaires, etc.), ce qui dissuaderait les entreprises d'avoir recours à ces revenus aléatoires et discriminatoires.

La liste serait longue des revendications et des actions à mener pour reconquérir et pérenniser la Sécu.

Reconquérir la sécurité sociale, c'est faire le choix d'une autre société que celle que l'on nous impose. Reconquérir la sécurité sociale, c'est poursuivre le programme du Conseil National de la Résistance, c'est poursuivre l'idéal des Jours Heureux.

Reconquérir la Sécurité sociale, c'est œuvrer pour le progrès.



## Dossier

# L'âge de la CGT...

### 130 ans : cinq générations d'adhérents et de militants se sont succédées dans la CGT, la plus ancienne confédération de France, de ce fait référence majeure du syndicalisme dans ce pays.

Cette longévité a un corolaire : la CGT agit au cœur d'une contradiction de la condition ouvrière : elle est condamnée par le mépris du patronat à lutter pour améliorer sa situation et s'imposer comme un acteur du progrès social ; mais elle est aussi comptable d'un objectif radical de transformation, de rupture donc avec ces mêmes politiques d'aménagement du capitalisme et ceux qui les mènent. Tout au long de son histoire, elle oscille entre ces deux voies pourtant complémentaires car c'est dans la lutte quotidienne que se forme la conscience d'un possible autre monde, et que s'expérimentent les modalités d'un rassemblement des forces sans lequel rien n'est possible.

**En 1895, ce n'est qu'une partie du mouvement syndical qui forme la CGT à Limoges** : 28 fédérations d'industries et de métiers, 18 Bourses du travail et 126 syndicats. Des fédérations sont absentes : les mineurs ne rejoindront qu'en 1908 ; les fonctionnaires et ouvriers d'Etat ne bénéficient pas encore de la loi de 1884 autorisant les syndicats, et il subsiste dans le privé des chambres syndicales, légales depuis 1864, et des bourses du travail non fédérées, souvent d'initiative municipale. Dans cette ambiance, le fédéralisme est strict, sans décompte des mandats : un syndicat égale une voix, quel que soit le nombre des adhérents. Jusqu'à la veille de la Grande Guerre, la voix de la CGT sera syndicaliste révolutionnaire, antimilitariste et pacifiste, prônant la grève

générale des « bras croisés » pour arracher les huit heures de travail, réfractaire à toute alliance avec les partis socialistes accusés de parlementarisme.

**La guerre** voit le mouvement ouvrier rejoindre « l'Union sacrée », sauf une petite minorité... dont l'influence croît jusqu'en 1917 où la révolution russe ouvre des espoirs nouveaux. C'est alors que les syndicats des arsenaux terrestres votent leur adhésion à la minorité. Jusqu'en 1934-36, CGT-Unitaire et CGT « confédérée » se confrontent, chacune poursuivant son expérience de guerre, qui de l'union nationale, qui de l'action à la base. Mais devant la provocation fascisante du 6 février 1934, la CGT appelle à manifester le 12, et les cortèges parisiens se confondent place de la Nation au cri de « Unité ». Au congrès d'unification de Toulouse (1936), les uns votent le « plan » de la CGT (réformiste), les autres non... mais tous votent le programme du Front populaire, réformiste aussi. La

grève généralisée de juin et les lois subséquentes (accord Matignon) en dépasseront largement les objectifs.

Dans la guerre, la CGT, d'abord divisée par l'exclusion des communistes après le pacte germano-soviétique, se réunifie en 1943 (accords du Perreux). Cela va faciliter **son implication dans l'Assemblée d'Alger, la rédaction du programme du Conseil National de la Résistance (Les jours heureux), et les institutions de la Libération**. Dans les mêmes années le PCF s'impose en tant que force majeure de la Résistance, et dirige la CGT. Ce sont donc d'anciens unitaires qui gèrent - non sans crainte d'être manipulés - des institutions comme la Sécurité sociale, des comités d'entreprise etc., tout en luttant notamment contre l'Etat colonialiste et pour la paix en temps de « guerre froide »... Ici encore, unité au sein de la nation et rupture du consensus... au prix toutefois de la scission de FO (1947) refusant l'hégémonie communiste.



A Paris le 12 février 1934, les cortèges syndicaux se mêlent place de la Nation, ici devant le Cours de Vincennes ( Gallica/BNF).



*La grève des 24 heures : le défilé des manifestants (Agence Meurisse).*

Enfin et plus près de nous, on notera le rôle souvent contesté de la CGT en **1968** (les avis divergent : pas d'appel à la grève générale, accords de branche prématurés ?). Mais là encore, il faut constater que le mouvement de mai fait suite à l'accord intersyndical CGT-CFDT de 1966, entérinant la nouvelle donne : il y a plusieurs confédérations se réclamant de la lutte des classes. L'unité d'action maintenue un temps facilitera tant le recrutement que l'application du « constat de Grenelle » et des accords collectifs, et de nombreuses luttes sectorielles, jusqu'au lâchage de la CFDT recentrée en 1979 (crise de la sidérurgie). Seule la vie pourrait conclure ces constats d'ailleurs bien trop partiels.

Pourtant quelques remarques. Dans chacune des **offensives unitaires**, réponses à des crises (crise de 1929, lendemain de l'Occupation...), la CGT compte temporairement les adhésions en millions. Ces offensives sont le résultat de situations, d'occasions saisies délibérément ou sous la pression des événements. A chaque fois, l'unité gagnée ouvre la porte à un élargissement des mobilisations, impliquant des couches sociales et des secteurs jusque-là peu actifs, et prenant parfois la forme d'une crise politique majeure. Elles ne sont possibles et les acquis conquis ne sont institués et durables que par la solidité d'un encadrement syndical fort. Car si les luttes sont plus ou moins longues, le syndica-

lisme s'inscrit dans la durée.

Depuis près d'un demi-siècle, une contre-réforme patronale et financière sans précédent a dispersé les rangs ouvriers des pays autrefois industrialisés et étendu à la planète faits et méfaits du capital. Face à ce qui est devenu une évidence, la crise globale, politique, militaire, sociale, sanitaire, climatique... (on en oublie !), la nouvelle génération militante trouvera-t-elle en France, encore une fois, dans la CGT l'outil de l'indispensable rassemblement, à peine ébauché en 1995 et dans les récentes mobilisations sur les retraites ? **L'âge de la CGT ? Vingt ans !**

L'IFHS-CGT

## ■ Vie syndicale

### Déplacement du Bureau Fédéral à Bourges

#### Le Bureau Fédéral s'est rendu à Bourges du 13 au 15 octobre.

Ce déplacement a permis de visiter le site de KNDS Bourges où sont fabriqués, entre autre, les fûts des canons CAESAR qui font malheureusement trop souvent la Une des journaux. Ce fut aussi l'occasion de rencontrer les secrétaires de syndicat des EMB et du CFD de Bourges. Les membres du BF ont terminé ce déplacement par une rencontre à l'UD du CHER avec des camarades de la métallurgie et notamment MBDA pour discuter des ventes d'armes et notre revendication du PPND. Le BF a pris l'engagement de se rendre à nouveau et rapidement dans cette vaste région.



### Montreuil : conférence des Secrétaires Généraux

#### La conférence des Secrétaires Généraux s'est réunie le 4 septembre 2025 à Montreuil.

Cette conférence statutaire n'a réuni que 28 syndicats sur les 77 que comptent notre fédération, ce qui est très insuffisant même si 80% des syndiqués de la fédération

étaient représentés.

Cette conférence a permis de faire le point sur l'actualité sociale de cette rentrée très chargée mais aussi de lancer la campagne électorale pour les échéances de 2026. La conférence a, comme le prévoit les statuts, coopté Thomas Bruhat de la

7eme RMAT de Lyon au CEF et Quentin Desmouceaux d'Indret à la CFC.

Le CEF réunit les 16 et 17 septembre a par la suite élu Thomas DFR de la région AURA en remplacement de Pascal Lecapitaine.



## Congrès du syndicat CGT AIA Clermont - Ferrand

Un peu plus de 140 délégués étaient réunis les 13 et 14 novembre, à Gerzat pour le congrès du syndicat CGT de l'AIA de Clermont-Ferrand.

L'occasion de faire le bilan de l'activité de ces 3 dernières années et de décider de la nouvelle feuille de route de la nouvelle direction au travers du document d'orientation.

Les 2 documents ont été adoptés à une très large majorité. La nouvelle CE élue est composée de 22 camarades (21 hommes et 1 femme). Ont été réélus Laurent Membré secrétaire général, Bastien Laborde-Balen secrétaire général adjoint. Marjorie Lareigne est élue trésorière.

La fnte leur souhaite un bon mandat qui commence déjà sur une victoire ! 140 postes supplémentaires d'avancement au Minarm (70 pour le Siaé) à travers une lutte initiée par le syndicat de Clermont-Ferrand.



## Congrès du syndicat CGT Naval Group Ruelle

A l'issue d'une journée de congrès riche en échanges à laquelle ont participé environ 90 militants et syndiqués, Nicolas Matteo et Mireille Pivoin ont été respectivement réélus Secrétaire Général et Secrétaire Générale Adjointe du Syndicat. Les NAO qui se dérouleront d'ici quelques semaines à Naval Group ont bien évidemment pris une part importante dans les débats.



## Congrès syndicat CGT BdD Pau Bayonne Dax

Fin octobre, 25 camarades se sont retrouvés pour une matinée de congrès.

Une quinzaine d'ouvriers d'État, 5 fonctionnaires et plusieurs retraités ont débattu, entre autres, sur l'implantation militante, les élections à venir, l'accord cadre ARTT, les entretiens professionnels des fonctionnaires.

Ce congrès aura décidé la mise en place d'une nouvelle équipe et la mise à jour des statuts du syndicat. Thomas Leclerc a été élu nouveau Secrétaire Général et Olivier Cambet Secrétaire Général Adjoint.

Félicitations aux camarades élus !



# 6 000 000,

## c'est un

## joli chiffre.

# Pas un numéro.



À l'aube de nos 65 ans, nous avons franchi le cap des 6 millions de sociétaires. C'est à Nolwenn S., notre nouveau sociétaire, que nous le devons. Merci à lui, mais aussi à nos 5 999 999 autres sociétaires d'avoir choisi la Macif : un modèle sans actionnaires, avec des prix justes et un service client toujours à vos côtés. Pour nous, vous ne serez jamais un simple numéro.



La Macif,  
c'est vous.



\* Étude OpinionWay - 1005 répondants - Janvier 2024 - Catégorie compagnies d'assurance.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.